

Sainte-Clotilde, le 07/04/2021



**SOUS PREFECTURE DE SAINT PIERRE**

**18 RUE AUGUSTIN ARCHAMBAUD  
97410 SAINT-PIERRE**

Affaire suivie par : Nicolas FREITAS  
Mél : nicolas.freitas@cr-reunion.fr

02021/4723

N/REF : D2021/4723/DGAGCTD/DEER/SRS/NF

OBJET : Installation Classée pour la Protection de l'Environnement - Projet de création d'une carrière au lieu dit « Syndicat », parcelle CR177 - Commune de Saint Pierre

Monsieur le Préfet,

Par courrier électronique du 30 mars 2021, vos services de la DEAL Réunion m'ont transmis pour avis le dossier cité en référence, déposé par la Société BEGE Travaux Publics Location (SBTPL) concernant la demande d'autorisation d'exploiter une carrière au lieu dit « Syndicat », sur le territoire de la commune de Saint Pierre.

Après examen, et vu en particulier la faible augmentation du trafic poids-lourds engendré par cette carrière sur la RN1 et sur ses échangeurs (demi-échangeur de Z13, et échangeur Badamiers) qui même cumulée avec l'augmentation du trafic liée au projet de carrière « Beau-Rivage » reste largement absorbable par le réseau routier national, je vous informe que ce dossier n'appelle aucune remarque particulière de ma part.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de ma haute considération.

Le Président

Pour le Président et par délégation  
Le Vice-Président



Signé électroniquement par : Dominique FOURNEL  
Date de signature : 07/04/2021  
Qualité : VICE-PRESIDENT

**Dominique FOURNEL**